

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :	
En exercice :	09
Présents :	06
Votants :	07
02-03-2024	

L'an deux mille vingt quatre
le : 26 mars

Le Conseil Municipal de la Commune de
SAINT LAURENT SUR OUST
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la salle de la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Michel BERTHET, Maire.

Date de convocation : 12/03/2024

Présents : BERTHET Michel, ASFEZ Peggy, DANY Stéphane,
DEFONTAINE Gilles, MICHEL Rémi et PERRET Morgane,
Absents : GUILLEMOT Thomas – BRULE Corinne (excusée
donnant sa voix à MME ASFEZ Peggy) – LE GOFF Tony
(excusé)

M Stéphane DANY a été élu secrétaire de séance

OBJET : Adhésion à Plurélya

M. le Maire informe le conseil qu'un représentant de Plurélya, Gestionnaire historique de l'action sociale des personnels territoriaux depuis 1966 est venu présenter à la commune la possibilité d'offrir, comme le veut la loi, une action sociale à ses agents, autre que le CNAS auquel adhère actuellement la mairie. Il explique que pour environ les mêmes tarifs, Plurélya offre un panel de prestations plus larges aux agents.

Le Conseil décide à l'unanimité d'adhérer à Plurelya au terme de l'actuel contrat avec le CNAS et ainsi, à son terme, ne pas renouveler le contrat avec le CNAS.

Pour copie conforme,
Le 28/03/2024

Certifié exécutoire

Le Maire,
Michel BERTHET

